



Mental Health
Commission
of Canada

Commission de
la santé mentale
du Canada

PROJET CHEZ SOI : APERÇU

Objet de la recherche

Le projet vise à établir la meilleure combinaison d'options de logement et de services susceptible d'aider des personnes itinérantes ayant une maladie mentale dans cinq villes canadiennes : Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver. Les enseignements tirés du projet aideront les décideurs à mieux comprendre les moyens devant être pris pour régler le problème de l'itinérance chronique au Canada chez les personnes ayant une maladie mentale.

Le projet est fondé sur le modèle accordant la priorité au logement (*Housing First*). Il consiste à d'abord loger les personnes itinérantes et à leur fournir ensuite des services personnalisés. Dans chaque ville, on cible aussi les besoins de sous-populations et les divers défis auxquels elles font face :

Moncton- Personnes vivant surtout en milieu rural dans une petite ville affichant un taux de croissance rapide où les services de santé mentale sont insuffisants.

Montréal- Succès des efforts déployés pour aider des personnes à acquérir des compétences professionnelles.

Toronto- Personnes d'origines ethniques et raciales diverses.

Winnipeg- Autochtones vivant en milieu urbain.

Vancouver- Personnes ayant aussi des dépendances.

Voici certaines des questions auxquelles le projet cherche à répondre :

- Le modèle accordant la priorité au logement est-il efficace et à qui convient-il?
- Ce modèle s'applique-t-il dans divers contextes canadiens?
- Quels sont les ingrédients nécessaires au succès de ce modèle?
- Quels sont les résultats obtenus dans le cas des personnes obtenant des services liés à ce modèle dans le cadre du projet?
- Quel est le coût de ce modèle et comment ce coût se compare-t-il à celui des services communautaires existants?

Participants

- Personnes ayant des problèmes de santé mentale allant de modérés à graves.
- Personnes vivant dans la rue ou dans un refuge.
- Plus de 1 030 participants au projet reçoivent déjà une aide au logement et des services connexes et plus de 1 000 personnes reçoivent les services communautaires habituels.

Mode de fonctionnement

- On offre aux participants la possibilité de choisir le type d'appartement dans lequel ils souhaitent habiter.
- Les participants consacrent 30 % de leur revenu à leur loyer. Le reste du loyer est payé par le projet.
- Un membre de l'équipe du projet rend visite aux participants au moins une fois par semaine. Les participants reçoivent des services en santé et en santé mentale et perfectionnent leurs aptitudes pour la vie au quotidien, notamment pour établir des liens dans leur milieu et pour entretenir leur logement.

Constatations

- Quelque 70 % des participants sont des hommes et 30 % des femmes.
- La plupart des participants sont d'âge mûr, mais environ 10 % d'entre eux ont moins de 25 ans et 10 % ont plus de 55 ans.
- Plus de 90 % des participants ont au moins une maladie physique chronique.
- Au moment où ils ont commencé à participer au projet, 82 % des participants vivaient dans la rue et 18 % dans un refuge.
- Lorsqu'ils se sont joints au projet, plus de 90 % des participants étaient au chômage et leur revenu moyen au cours du mois précédent ne s'élevait qu'à 691 \$; le revenu mensuel de la moitié des participants ne dépassait cependant pas 400 \$.
- Les personnes ayant obtenu un logement occupent toujours celui qui leur a été fourni dans le cadre du projet dans 72 % des cas.
- Les participants considèrent le projet comme une occasion d'améliorer leur sort.
- Les participants voient également le projet comme une occasion de s'intégrer à leur milieu et certains d'entre eux ont saisi cette occasion pour poursuivre des études et pour s'inscrire à un programme de formation professionnelle.

Pour plus d'information sur les constatations préliminaires relatives au projet Chez Soi, veuillez consulter le site de la Commission, à www.commissionsantementale.ca.

Caractéristiques particulières du projet

- La plupart des participants vivent dans des logements du secteur privé, normalement des appartements.
- Plus de 260 propriétaires et entreprises de gestion immobilière privés participent au projet et fournissent des logements aux participants.
- Il s'agit du plus important projet de démonstration du genre au monde.
- Le projet se fonde sur des partenariats établis avec d'autres organismes et des établissements d'enseignement et des partenariats solides avec le milieu ont été établis dans toutes les villes où le projet est mis en œuvre.
 - Plus de 40 chercheurs principaux et 12 établissements de recherche et universités participent au projet.
 - Plus de 200 responsables des services et des logements participent au projet.
- D'autres pays (p. ex. la France) ont décidé de s'inspirer de ce projet.

Faits en bref

- En 2008, le gouvernement du Canada a accordé à la Commission de la santé mentale du Canada 110 millions de dollars pour entreprendre ce projet de recherche.
- Le projet a été officiellement inauguré à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver en novembre 2009.
- Ce projet s'échelonne sur cinq ans et un suivi est assuré auprès de chacun des participants pendant deux ans.
- Le projet prendra fin au printemps 2013.
- Des efforts sont déployés pour veiller à ce que les participants continuent de recevoir une aide au logement et des services après la fin du projet.

Renseignements : www.commissionsantementale.ca

Personne-ressource : Nujma Bond, nbond@commissionsantementale.ca